

Avis de constitution

SOCIETE « NOUMOUCHE PEINTURE ET RENOVATION »

Siège ABIDJAN MARCORY ALIODAN-LOT 1223-ILOT  
129, Lot 1223, Ilot 129

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUMOUCHE PEINTURE ET  
RENOVATION »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
Peinture, Enduire, Placo, Dalle Minéral,  
Traitement Humidité, étanchéité, Froid, Maçonnerie,  
Carrelage, Plomberie, Electricité, Gestion Immobilière,  
Nettoyages, menuiserie, tapisserie.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY ALIODAN-LOT 1223-ILOT  
129, Lot 1223, Ilot 129

Dirigeant(s) M KONE NOUMOUCHE SOULEYMANE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05703      du      21/11/2025      au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe      n°72114/GTCA/RC/2025 du 21/11/2025

